



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020



Mission Emploi-Insertion
Melun Val de Seine

1 195

JEUNES PRIMOS

2 247

JEUNES ACCOMPAGNÉS

5 566

JEUNES EN CONTACT

152

MINEURS ACCOMPAGNÉS

73

BÉNÉFICIAIRES DU RSA

10 271

ENTRETIENS INDIVIDUELS

118

NOUVEAUX PARTICIPANTS PLIE

10

PLATEFORMES EMPLOI/ENTREPRISES

7

ACTIONS D'INSERTION

27 904

HEURES D'INSERTION

113

BÉNÉFICIAIRES DES CLAUSES SOCIALES DONT 28 JEUNES DE - 26 ANS DONT 32 ISSUS DES QPV



SE RENCONTRER ?

Des conseils de proximité



La Mission locale accueille les jeunes de **61 communes**. Essentiellement composé de la Communauté d'Agglomération de Melun Val-de-Seine et la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, le territoire d'intervention est urbain mais également rural.

Le siège situé à La Rochette accueille les jeunes de manières collective et individuelle. L'accompagnement se poursuit et se développe avec dix sites d'accueil complémentaires et de proximité dont deux antennes :

- Le-Mée-sur-Seine
- Melun (Almont, Montaigu, Les Mézereaux, BIJ)
- Dammarie-lès-Lys
- Saint-Fargeau-Ponthierry
- Le Châtelet-en-Brie
- Chaumes-en-Brie

ÉDITORIAL



Louis VOGEL
Président



Rodolphe CERCEAU
Directeur

Lorsqu'insertion rime avec confinement...

L'année 2020 restera pour chacune et chacun d'entre nous une année très particulière.

La crise sanitaire inédite, et les mesures également inédites de confinement et de restriction de mouvement, ont évidemment contraint tout le monde à revoir sa façon de s'organiser, de travailler, de vivre.

Mais ces mesures ont été les bonnes. Accompagnées aujourd'hui par la vaccination, elles ont permis de protéger la santé des Français contre ce virus sournois.

De nombreuses mesures ont également été prises par le gouvernement ou les collectivités locales afin de limiter les dommages des fermetures et confinements successifs sur l'économie et l'emploi.

Dans ce contexte, Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine (MEI-MVS) a dû, comme les autres, s'adapter pour répondre à sa mission première ; celle d'une délégation de mission de service public liée à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

MEI-MVS a su organiser le travail à distance de ses agents et rester, malgré le confinement, à la disposition des jeunes (en présentiel) pour toutes celles et tous ceux qui avaient notamment besoin d'aides d'urgence pour se nourrir et subvenir à leurs besoins élémentaires. Cette mobilisation a également été rendue possible par le soutien, notamment financier, des partenaires de MEI-MVS qui n'a jamais faibli durant la période.

Grâce à la réactivité, à la souplesse et à l'implication des agents de MEI-MVS, les chiffres de l'activité 2020 sont restés globalement bons ; les modalités d'accompagnement, de prise en charge des publics et de collaboration avec les acteurs locaux ont quant à eux fortement évolué dans le sens d'une offre plus en adéquation avec les besoins identifiés et les nouveaux freins à une insertion pérenne.

Ce temps fut aussi celui de la solidarité avec le personnel soignant du territoire, en première ligne dans ce combat, avec l'organisation quasi naturelle de réseaux d'entraide qui ont permis de venir en aide au Santépôle, en termes de matériels médicaux, de blouses et autres fournitures.

Tous ces événements ont permis de prendre conscience, s'il le fallait, de l'importance des missions qui sont celles de MEI-MVS.

Le redémarrage économique, qui s'annonce fort, ne doit pas occulter les défis qui sont devant nous : accompagner les jeunes, dont le chômage a cru de 16% en un an, afin qu'ils ne soient pas les oubliés de la reprise. Ils sont l'avenir de notre territoire et de notre pays.

Grâce à vous tous, nous restons mobilisés ! Merci !



LA TYPOLOGIE DU PUBLIC

	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2016/2020	Evolution 2019/2020
1er accueil	1240	1109	1145	1206	1192	-3,87%	-1,16%
dont femmes	51%	49%	47%	48%	44%	-13,73%	-8,33%
dont QPV	26%	32%	29%	27%	23%	-11,54%	-14,81%
Jeunes accompagnés	3185	3113	2749	2534	2447	-23,17%	-3,43%
Jeunes en contact	3858	6399	4157	3348	5566	44,27%	66,25%

Origine de la venue

	2016	2017	2018	2019	2020	%primos 2020	Evolution 2019/2020	Evolution 2016/2020
Amis	188	274	270	320	373	31,29%	16,56%	98,40%
Famille	132	176	202	204	167	14,01%	-18,14%	26,52%
Démarche personnelle	448	242	273	221	174	14,60%	-21,27%	-61,16%
Administration/Collectivité locale	45	27	20	18	17	10,99%	-5,56%	-62,22%
Association	45	60	33	73	131	10,99%	79,45%	191,11%
CIO / Education nationale	21	22	11	15	14	1,17%	-6,67%	-33,33%
Centre de formation	16	19	15	22	11	0,92%	-50,00%	-31,25%
Education spécialisée / CHRS	31	33	22	46	35	2,94%	-23,91%	12,90%
Mission locale	60	32	45	55	51	4,28%	-7,27%	-15,00%
Pôle Emploi	189	154	200	142	154	12,92%	8,45%	-18,52%
Services sociaux	20	26	20	26	19	1,59%	-26,92%	-5,00%
Autre	45	44	34	64	46	3,86%	-28,13%	2,22%
Total	1240	1109	1145	1206	1192	100,00%	-1,16%	-3,87%

Répartition par sexe

	2016	2017	2018	2019	2020	%primos 2020	Evolution 2019/2020	Evolution 2016/2020
Femmes	637	553	544	553	528	44,30%	-4,52%	-17,11%
Hommes	603	556	601	653	664	55,70%	1,68%	10,12%
Total	1240	1109	1145	1206	1192	100,00%	-1,16%	-3,87%

Répartition par âge

	2016	2017	2018	2019	2020	%primos 2020	Evolution 2019/2020	Evolution 2016/2020
Nb jeunes de 16 et 17 ans	134	161	149	215	256	21,48%	19,07%	91,04%
Nb jeunes de 18 à 21 ans	711	678	677	693	659	55,29%	-4,91%	-7,31%
Nb jeunes de 22 à 25 ans	395	270	319	298	277	23,24%	-7,05%	-29,87%
Total	1240	1109	1145	1206	1192	100,00%	-1,16%	-3,87%

Type d'hébergement

	2016	2017	2018	2019	2020	%primos 2020	Evolution 2019/2020	Evolution 2016/2020
CHRS	27	24	43	49	77	6,46%	57,14%	185,19%
foyer FJT	31	19	32	25	21	1,76%	-16,00%	-32,26%
hébergé par amis	66	65	66	62	61	5,12%	-1,61%	-7,58%
hébergé par famille	160	179	136	139	134	11,24%	-3,60%	-16,25%
hébergé par parents	678	591	607	591	570	47,82%	-3,55%	-15,93%
hôtel	5	2	2	1	4	0,34%	300,00%	-20,00%
logement autonome	205	162	170	186	156	13,09%	-16,13%	-23,90%
sans hébergement	9	3	9	20	15	1,26%	-25,00%	66,67%
autre	14	7	9	7	16	1,34%	128,57%	14,29%
autres foyers	45	57	71	126	138	11,58%	9,52%	206,67%
Total	1240	1109	1145	1206	1192	100,00%	-1,16%	-3,87%

Répartition par niveau

	2016	2017	2018	2019	2020	%primos 2020	Evolution 2019/2020	Evolution 2016/2020
Niveau non précisé	13	17	34	22	80			
Sans diplôme	108	121	127	172	143	12,00%	-16,86%	32,41%
Niveau V bis (Brevet)	92	98	110	121	86	7,21%	-28,93%	-6,52%
Niveau V (BEP, CAP)	351	293	285	283	237	19,88%	-16,25%	-32,48%
Niveau IV (BAC)	588	509	502	533	519	43,54%	-2,63%	-11,73%
Niveau III	62	46	62	48	59	4,95%	22,92%	-4,84%
Niveau II	20	21	19	17	25	2,10%	47,06%	25,00%
Niveau I	6	4	6	10	43	3,61%	330,00%	616,67%
Total	1240	1109	1145	1206	1192	100,00%	-1,16%	-3,87%

En premier lieu, les éléments qui ont trait à l'accueil global de la Mission Locale. Au regard de l'évolution constatée, la tendance semble traduire **une relative stagnation voire un léger recul** ; notamment en termes de 1er accueil. Pour autant, il ne faut pas forcément en tirer des conclusions hâtives et considérer que la Mission Locale accueille moins de jeunes en part relative. Au contraire, cette situation tend plutôt à mettre en exergue deux éléments :

- Le taux de pénétration de la Mission Locale sur son territoire s'améliore au fil des ans ; le nombre de premiers accueils réalisés se situe aux environs de 1200 nouveaux jeunes par an.
- Les politiques publiques en termes de repérage des publics et d'actions prioritaires en faveur des jeunes décrocheurs émergent depuis la fin de l'année 2019 ; la crise sanitaire est intervenue dans l'intervalle et n'a pas réellement permis de mettre en œuvre les différents dispositifs imaginés pour agir en leur direction. Il conviendra donc de porter une attention particulière sur l'effectivité, ou pas, d'une évolution notable du nombre de jeunes en premier accueil pour mesurer la part de jeunes invisibles et ainsi repositionner la véritable capacité d'intervention de la Mission Locale sur son territoire.

À noter également que la baisse constatée de jeunes accueillis issus des QPV qui avoisine les 15% sur la période peut en partie s'expliquer par les opérations de rénovation urbaine que nous avons connues sur la communauté d'agglomération dans les communes de Melun, Le Mée-sur-Seine et Dammarie-lès-Lys qui ont conduit à différents déplacements de populations en dehors des QPV en raison des démolitions opérées ; certaines de ces opérations, notamment sur Melun et Le Mée-sur-Seine sont toujours en cours.

Enfin, vous noterez la forte évolution des chiffres relatifs aux jeunes en contact. Avec **66% de hausse**, ce constat marque une forme de « fidélisation » du public dans le cadre de son suivi d'une part, traduit également la pertinence de l'offre de services déployée par la Mission Locale d'autre part.

Ce dernier constat se renforce par l'analyse de l'origine de la venue du public. En seulement quatre années, les jeunes qui viennent à la Mission Locale le font par le « **bouche à oreille** ». Une évolution de presque 100% du fait des amis, 20% du fait de la famille. Historiquement, la part de jeunes fréquentant la Mission Locale du fait de Pôle emploi était importante ; elle baisse sur la période de 20%.

La répartition par sexe et par âge nous révèle :

- La nécessité d'agir plus précisément en direction des jeunes femmes ; la part relative en baisse de l'ordre de 20% est une tendance relativement nouvelle au regard d'un poids relatif habituellement plutôt équilibré dans la répartition hommes / femmes.
- Le quasi doublement de l'accueil de la tranche d'âge 16-18 ans traduit ce que nous évoquions supra quant aux nouvelles priorités des politiques publiques ; notamment celles relevant de l'obligation de formation des 16-18 ans pilotée par l'État.

Abordons maintenant un sujet essentiel : celui du type d'hébergement des jeunes accueillis par la Mission Locale ; surtout son évolution. **Les constats sont inquiétants** et en même temps révélateurs.

En 1995-1996, la Délégation Interministérielle à l'Insertion des Jeunes (DIJ) avait diligenté une étude nationale sur la question précise du logement des jeunes, son évolution en s'essayant à projeter des pistes de solutions qui auraient pu permettre de répondre aux constats d'alors. Pourtant, il y a 25 ans, la situation première des jeunes accueillis en missions locales face au logement était l'hébergement par la famille. La question se posait alors de savoir le niveau possible de nécessaire décohabitation sans vraiment pouvoir le mesurer. Dès lors, aucune action véritable n'a été engagée ; la DIJ a depuis été dissoute sans plus de véritable relais aujourd'hui.

Les constats que nous posons en l'espèce sont sans appel mais **requièrent l'urgence d'une réponse adaptée territorialement aux besoins de ces jeunes**. En effet, quasiment 200% d'augmentation pour des jeunes hébergés en CHRS ou en autres foyers ; pis, 300% d'évolution pour des jeunes hébergés à l'hôtel en seulement un an entre 2019 et 2020. Ces chiffres semblent apporter une réponse à la question posée il y a 25 ans sur l'évaluation de la nécessaire décohabitation de ces publics. Ils traduisent aussi une évolution sociétale certaine où ces jeunes n'hésitent donc plus à quitter le « cocon » familial même lorsqu'aucune solution ne leur était proposée en termes de logement.

Ce sujet du logement des jeunes est un sujet prioritaire pour Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne. Nous devons imaginer la, les réponses que nous pourrions contribuer à apporter en la matière.

Pour clore ce chapitre de commentaires, attachons-nous un instant sur la question du niveau des jeunes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes ! Les évolutions considérables liées aux niveaux II et I (25 et 62%) suggèrent deux réflexions :

- Une situation sociale et d'insertion professionnelle qui se complexifie pour des jeunes diplômés qui ne trouvent pas de réponse adaptée dans les dispositifs de droit commun qui les concernent.
- Une attention à observer pour qu'il n'y ait pas d'effets négatifs pour les autres publics considérant qu'un public chasse l'autre tout en devant adapter une offre de services qui puisse répondre à de nouveaux besoins et de nouvelles demandes.

LE VOLET SOCIAL

SANTÉ

Nous avons maintenu l'action de **soutien psychologique** qui permet aux jeunes de rencontrer gratuitement la psychologue clinicienne de la structure. L'année particulière que nous avons rencontrée a eu des impacts conséquents sur les jeunes. L'accompagnement a été maintenu à chaque confinement afin de les aider à traverser ces périodes angoissantes.

Nous travaillons en collaboration avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne notamment sur la Garantie Jeunes afin de faciliter l'ouverture des droits. L'Association Nationale de Prévention de la Santé anime également des ateliers de prévention et propose à chaque jeune bénéficiaire un bilan de santé gratuit.

Des **ateliers de sensibilisation** autour de la santé sexuelle sont également animés par la référente santé de la structure.

Le Carrousel (Centre de soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) intervient auprès des jeunes dans le cadre d'actions spécifiques en lien avec la santé.

La thématique santé a également été abordée au sens large en travaillant sur le bien-être et **l'affirmation de soi**. Aussi, des jeunes ont été sensibilisés à la réflexologie et la sophrologie, dans le but de trouver des techniques permettant de mieux se sentir dans leur corps.

LOGEMENT

De plus en plus de jeunes sont confrontés à des problématiques de logement et nous proposons un accompagnement sur cette question à 3 niveaux.

Tous les conseillers peuvent soumettre des demandes d'hébergement d'urgence via le **Service Intégré d'Accueil et d'Orientation**.

Nous accompagnons les jeunes dans la constitution de leur dossier de candidature au sein des Foyers de Jeunes Travailleurs du territoire (La Passerelle, François Gomez) et assistons à la commission d'attribution de La Passerelle. Une visite du FJT François Gomez est organisée au cours du SAS Garantie Jeunes afin que les jeunes puissent se représenter le mode de fonctionnement de ce type de logement.

Dans le cadre de l'action Jeunes et Femmes, nous travaillons avec **Paroles de Femmes** – Le relais qui propose, entre autres, un hébergement aux femmes victimes de violences.

Enfin, un appui dans les démarches d'accès au logement autonome est également proposé (demande de numéro unique, constitution du dossier Visale, orientation vers les bailleurs du territoire...).

SEMAINE NATIONALE DES MISSIONS LOCALES

Comme chaque année, le réseau a organisé « la **Semaine Nationale des Missions Locales** » dont l'objectif est de promouvoir les structures et les actions portées par celles-ci.

Le thème choisi cette année est l'écoresponsabilité.

Ainsi, du 12 au 21 octobre, nous avons proposé différents ateliers à destination des jeunes :

- Une clean run qui s'est déroulée à l'entrée de la forêt de Fontainebleau a permis de challenger les jeunes sur le ramassage de déchets et d'aborder les questions de l'écologie et l'environnement,
- Un vide dressing, alimenté par une collecte de vêtements auprès de l'équipe, a permis de mettre à disposition des jeunes des tenues professionnelles, adaptées à la prospection d'entreprises et aux entretiens de recrutement,
- Un atelier cuisine a permis de sensibiliser les jeunes à l'alimentation responsable (gaspillage alimentaire, recette zéro déchet, alimentation diversifiée...),
- Une information collective animée par le SMITOM sur le métier d'éco-ambassadeur qui consiste à sensibiliser la population aux bonnes pratiques du tri sélectif afin de réduire les déchets.





LE LOUVRE CHEZ VOUS - OBJECTIF LOUVRE

La convention de partenariat signée entre la ville de Melun et le Musée du Louvre a permis à chaque groupe de la Garantie Jeunes de participer à l'action « Objectif Louvre ».

Sur une matinée, un conservateur du Musée est intervenu au sein de la Mission Locale pour échanger avec les jeunes sur leur connaissance et l'idée qu'ils se font des musées et leur rapport aux œuvres culturelles. Une première découverte théorique du Louvre est alors amorcée. Le clip du morceau « Apeshit » de Jay-Z et Beyoncé (tourné au musée de Louvre) est ensuite diffusé au groupe. La réputation internationale des deux artistes permet d'avoir un fort impact sur les jeunes et de les accrocher facilement.

Le second temps d'animation se déroule au Musée sur une journée. Les jeunes doivent au cours de leur visite retrouver les œuvres repérées lors de la diffusion du clip. Cela favorise la découverte des différentes salles du Musée. Ensuite, ils choisissent une œuvre sur laquelle ils s'expriment devant le reste du groupe. Différents exercices de théâtre sont également proposés afin de travailler l'oralité et consolider le potentiel professionnel par l'aisance corporelle. Une rencontre avec un professionnel du Louvre leur permet de découvrir un corps de métier offrant des perspectives d'embauche.

Pour clore cette journée, une attestation de formation est remise à chacun des jeunes. Ces ateliers nous ont permis de travailler sur l'accès à la culture, la confiance en soi et l'estime de soi en offrant la possibilité aux jeunes d'accéder au plus grand Musée d'Art dans le monde et de déjeuner le midi chez des chefs de renommée. Nous avons également travaillé sur la mobilité en se rendant en groupe au musée, via les transports en commun.

JEUNES ET FEMMES

Remobiliser et redynamiser les jeunes femmes en manque de repères sur leur parcours de vie.

D'abord mise en place à titre expérimental en 2018 et financée par la DRJSCS, Jeunes et Femmes est devenue une action phare de la Mission Locale. Au-delà de convaincre les jeunes, l'ANCT ainsi que le Département de Seine-et-Marne se sont engagés pour que l'action puisse bénéficier à davantage de jeunes femmes ayant des parcours de vie chaotiques ou étant en rupture.

L'objectif est d'amener les jeunes femmes **vers une insertion professionnelle stable et durable** en s'appuyant sur la dynamique de groupe et la synergie partenariale.

Durant un parcours de 3 semaines à temps complet, différents ateliers se succèdent afin de créer une dynamique de groupe avec l'intervention de nombreux partenaires (Association Parole de Femmes - Le Relais, CIDFF 91, le planning familial, Mouvement du Nid, ACJUSE, Artemis le CSAPA - Le Foyer de l'Olympe...) et la présence de la psychologue clinicienne de la Mission Locale qui intervient en tant que fil conducteur du parcours. Favoriser l'insertion sociale et professionnelle, se positionner en tant qu'actrice de son propre parcours, créer du lien entre les participantes, redonner confiance en soi à des jeunes femmes se trouvant dans une situation parfois fragile sont les défis que le projet doit relever.

16 femmes
dont 4 issues
des QPV

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

ORIENTATION

L'aide à l'orientation professionnelle fait partie des missions quotidiennes du conseiller en insertion. Aussi, nous proposons aux jeunes **différents outils pour parvenir à élaborer et/ou valider un projet professionnel.**

Au cours des entretiens individuels, le conseiller référent conseille et aiguille le jeune tout **en tenant compte du projet et des capacités de chacun.**

Le Prog'Orientation est un des ateliers du projet « Orientation et accès à l'emploi des jeunes, un accompagnement sur mesure » cofinancé par le Fonds Social Européen (FSE), qui permet de consacrer un temps plus long aux choix d'orientation professionnelle. Aussi, à travers divers ateliers, il est proposé aux jeunes de **réfléchir à leurs aspirations professionnelles**, aux conditions de travail recherchées, de leur apporter un éclairage sur le marché de l'emploi mais également d'être évalués sur l'adéquation de leurs potentiels et qualités avec le métier visé.

Cette année, les jeunes ont pu visiter des CFA (IMA, AFORPA, CFAI) afin de se projeter sur des formations en alternance, des entreprises pourvoyeuses d'emploi (paysagisme et

BTP au sein de l'écoquartier Woodi et ferme apicole) ou encore s'informer sur toutes les opportunités offertes par les trois corps d'armée (réunions de présentation assurées par le CIRFA de La Rochette).

La mobilisation des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) **permettent aux jeunes de se confronter à la réalité du terrain** et aux attendus d'un employeur avant d'envisager de se former et de s'insérer durablement dans ce secteur d'activité. La réalisation d'une enquête métier auprès d'un professionnel permet également aux jeunes d'affiner leur vision du métier.

Les conseillers s'appuient également sur l'offre de formation régionale pour accompagner les jeunes dans leur orientation professionnelle. Aussi, le « Parcours Entrée dans l'Emploi » porté sur le territoire par Upro-mi, l'Espace Dynamique d'Insertion «Agora » porté par Aurore Insertion ainsi que l'Ecole de la Deuxième Chance sont des dispositifs mobilisables pour aider à l'orientation professionnelle.

Visite de l'écoquartier Woodi et ferme apicole



16
sessions de
Prog'Orientation

93
ateliers
Prog'Orientation
ont été animés

107
nouveaux
participants

PIAL

Le Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue est une phase d'accompagnement intégrée au Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA). Il s'adresse aux jeunes signataires du contrat d'intégration républicaine dont le niveau de maîtrise de la langue française ne leur permet pas en l'état d'envisager un parcours d'accompagnement ou de formation.

Cette phase d'accompagnement leur permet d'être orientés vers une formation linguistique et de bénéficier d'une allocation, en complément de l'accompagnement global assuré par le conseiller référent.

Ce dispositif pourtant indispensable aux jeunes migrants ne maîtrisant pas suffisamment la langue française, reste toutefois difficilement mobilisable compte tenu du manque d'offre de formation linguistique sur le territoire.

20
jeunes
ont bénéficié
du PIAL
en 2020

ACCOMPAGNER ET FORMER LES DEMANDEURS D'EMPLOI SUR LES MÉTIERS DE LA SANTÉ : UN JEU POUR LE TERRITOIRE DE MELUN VAL-DE-SEINE

MEI-MVS a initié une action de formation à destination des demandeurs d'emploi pour l'obtention du Titre d'Assistant De Vie aux Familles (ADVF). Cette formation était ouverte aux jeunes de niveau VI et V (ancienne nomenclature) et devait permettre d'accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien. Il s'agit de professionnaliser les participants du PLIE désirant intervenir au domicile des personnes âgées ou handicapées.

Ainsi, huit jeunes, dont un homme, ont suivi durant six mois l'intégralité de la formation cofinancée par le Fonds Social Européen. Cinq participants résidaient en Quartier Prioritaire de la Politique de la ville.

75% ont obtenu le titre complet et 25% ont été admis partiellement. Cette réussite est d'autant plus appréciable au vue des retours positifs émis par les tuteurs lors des périodes de mise en situation professionnelle. Tous ont trouvé une solution d'emploi ou de formation à l'issue de cette opération. Plusieurs jeunes ont reçu des propositions d'emploi de la structure d'accueil en stage. **25% ont accédé à un emploi dans le domaine de la santé.**

100%
des stagiaires
ont obtenu une
certification

62%
ont poursuivi
une formation
dans le domaine
de la santé

38%
ont accédé
à un emploi

75%
des jeunes
accompagnés
ont accédé à un
emploi ou une
formation

SÉSAME VERS L'EMPLOI POUR LE SPORT ET L'ANIMATION DANS LES MÉTIERS DE L'ENCADREMENT

Ce dispositif permet à des jeunes de 16 à 25 ans résidant en QPV de bénéficier d'une aide financière et d'un accompagnement personnalisé pour faciliter l'acquisition d'une qualification dans le domaine de l'animation sportive ou socio-culturelle. MEI-MVS a été le premier opérateur du sud du département pour les missions locales. Depuis son lancement en 2017, ce sont **24 jeunes qui ont pu être accompagnés dans leur projet.**

Le plan #1jeune1solution renforce le dispositif en augmentant le nombre bénéficiaires.

Animation sportive



DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Comme chaque année, MEI-MVS a porté une attention particulière aux jeunes décrocheurs du système scolaire. Deux campagnes d'appels, portées par la Région Ile-de-France, sont organisées chaque année auprès des élèves identifiés comme décrocheurs (sortis du système scolaire en cours d'année et/ou sans qualification). Ces appels permettent de proposer aux jeunes une mise en contact avec le CIO ou la Mission Locale, et de pouvoir envisager un accompagnement vers la formation ou l'emploi.

La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté lancée par le gouvernement en 2018 déclinée en cinq engagements, a permis de porter une attention particulière aux jeunes sortis du système scolaire, sans emploi ni formation. L'engagement numéro 3 intitulé «un parcours de formation garanti pour tous les jeunes», a vu l'instauration de l'obligation de formation pour tous les jeunes de 16 à 18 ans dès le mois

DÉCROCHE TON APPRENTISSAGE

Cofinancée par le Fonds Social Européen, l'action « Décroche ton apprentissage » s'est tenue de septembre 2018 à août 2020 et a permis d'accompagner **85 jeunes décrocheurs scolaires, sans qualification**, résidant sur une des communes de la CAMVS.

Les jeunes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé et individualisé leur permettant de travailler l'image et la valorisation de soi, la communication, les techniques de recherche de stage et d'entreprise, les outils de recherche d'emploi, la prospection d'offres de formation...

L'accompagnement individualisé a permis aux jeunes d'acquérir autonomie et maturité dans leurs démarches d'insertion professionnelle et de les accompagner dans leur souhait d'intégrer une formation en apprentissage. Tous ont été accompagnés dans un travail de réflexion et d'élaboration de leur projet professionnel, complété de périodes d'observation et de mise en pratique qui ont été essentielles pour que chaque jeune puisse investir le terrain et se forger une meilleure représentation du métier ciblé.

Ce travail de recherche de stage a permis d'amorcer le travail de prospection et de travailler les techniques de recherche d'emploi en abordant ainsi les codes du monde de l'entreprise.

En fonction du degré d'autonomie des jeunes, des matinées de prospection ont été organisées sur le terrain. Elles ont permis une adaptation et un apprentissage des techniques d'approche des employeurs. Ces temps ont également encouragé une dynamique collective et de cohésion de groupe.



de septembre. **Une attention particulière a donc été portée à tous les jeunes décrocheurs ou diplômés mineurs** afin qu'une solution leur soit proposée. Un travail de collaboration a été mené avec le CIO dans le cadre de la PSAD (Plateforme de Soutien et d'Appui aux Décrocheurs). En s'appuyant sur les listes d'élèves établies par les établissements scolaires, nous avons pu identifier les jeunes ayant quitté l'Education Nationale avec ou sans diplôme, avant l'âge de 18 ans. Chaque jeune a été contacté par le CIO ou par la Mission Locale afin de se voir proposer un emploi, une formation, ou un parcours d'accompagnement renforcé (PACEA). Les familles sont également associées à la démarche. Un plan d'actions pour aller au contact des jeunes sortis du système scolaire a été mis en place pour pouvoir lancer la démarche en 2021. La collaboration entre les missions locales et le CIO a donc été renforcée sur cette année 2020.

MON QUARTIER, MON PROJET

La crise a accentué le décrochage de nombreux jeunes restant en errance et l'arrivée de notre **bureau itinérant** dans le cadre de l'action Mon Quartier Mon Projet nous a permis d'aller au plus proche de ce public invisible. Ce dernier a été inauguré le 21 juillet 2020 sur notre siège de la Rochette en présence de l'ensemble des partenaires.

Co-financé dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences et porté en consortium, l'objectif du projet est de **repérer des jeunes non connus ou ne fréquentant plus les institutions** (établissements scolaires, organismes de formation, Mission Locale, Pôle emploi...), en investissant les lieux qu'ils fréquentent (clubs sportifs, service jeunesse, centres sociaux...). Le point d'accueil itinérant se veut être un lieu convivial d'échanges, d'écoute et de partage, avec les référents du projet, les animateurs jeunesse et éducateurs intervenant déjà sur le territoire.

Inauguration du bureau itinérant



En expérimentation au sein de MEI-MVS dès 2016, la Garantie Jeunes est devenue le **dispositif phare de la structure** au fil des années. Elle a d'ailleurs été largement renforcée par le Plan de Relance à l'été 2020.

Tout au long de l'année, l'équipe Garantie Jeunes s'est attachée à faire évoluer le SAS en proposant des contenus pédagogiques et un cadre d'animation innovants.

Outre les outils de recherche d'emploi, qui sont d'ailleurs travaillés de façon ludique en cherchant toujours l'émulation de groupe, la prospection d'offres de stage ou d'emploi, les démarches pour accéder à un logement (FJT, logement autonome...) concrétisée avec la visite d'un Foyer de Jeunes Travailleurs du territoire sont des thématiques abordées également au cours du SAS. Le sujet de la santé est prégnant avec un atelier de sensibilisation proposé par l'ANPS et la réalisation d'un bilan de santé gratuit. L'ouverture ou la mise à jour des droits sont également assurées par la CPAM dès le démarrage de l'accompagnement.

En 2020, nous avons **mis en œuvre des ateliers** qui ont permis de travailler sur la cohésion de groupe et le lien social afin de sortir les jeunes de leur isolement. Il nous a semblé important de pouvoir également les accompagner de façon moins institutionnelle et en abordant des thématiques autres que la formation ou l'emploi, mais en gardant toujours en tête cette finalité. La « GJ lanta » est un atelier fil rouge qui regroupe un ensemble d'épreuves tout au long du SAS. Deux groupes sont constitués dès le début du SAS et chacun cumule des points au fur et à mesure des épreuves.

Développer son sens critique, construire sa propre opinion, s'ouvrir à l'autre, apprendre à argumenter... c'est en abordant ces sujets que nous accompagnons les jeunes dans leur construction et leur autonomie. Nous systématisons la réalisation d'un débat au cours du SAS Garantie Jeunes. Le sujet est tiré au sort et les jeunes doivent se positionner pour ou contre et expliquer leur position.

En janvier 2020, en collaboration avec la CAMVS, les jeunes ont eu l'opportunité de participer à la projection du court métrage « Tu iras au Paradis » de Rost suivie d'un débat en présence de ce dernier, pour évoquer le sujet de la radicalisation.

La confiance en soi et l'image de soi sont des thématiques sur lesquelles il est essentiel de travailler avec les jeunes dès le SAS. Cette année, cela s'est traduit par la participation à un tournoi sportif, une sensibilisation à l'escalade, ou en encore un atelier sophrologie.



176

jeunes sont entrés
sur le dispositif
en 2020

51%

de femmes

77

résident
en QPV

LES ACTIONS DE RECHERCHE ET D'OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

MEI-MVS fait office de précurseur sur la Relation Entreprise au sein du Réseau des Missions Locales en recrutant son premier Chargé de Relation Entreprises en 1993 et créant un service emploi en 1996.

En 2021, un Coordonnateur et deux Chargés de Relation Entreprises permettent de renforcer les collaborations avec les entreprises du territoire.

La mise en emploi des publics est l'étape ultime de l'accompagnement réalisé. MEI-MVS développe ainsi des actions favorisant cet accès et l'intégration sur le marché du travail. **Différents ateliers et modules sont proposés de manière collective**, en complément de l'accompagnement réalisé par les conseillers. Ils visent à préparer les jeunes aux techniques de recherche d'emploi et aux entretiens de recrutement.

Chacun a ainsi la possibilité d'**élaborer son CV**, une **lettre de motivation**, découvrir et réaliser ses démarches en ligne, tout en bénéficiant des outils de Pôle emploi tel que « l'Em-

ploi Store».

Des sessions de recrutement collectif sont régulièrement organisées permettant aux entreprises de présenter leur enseigne, les postes à pourvoir et réaliser des entretiens de pré-recrutement.

Ces temps sont parfois ouverts aux partenaires.

Afin d'accompagner durablement vers l'emploi les jeunes candidats et répondre à la demande des entreprises qui souhaitent améliorer qualitativement leur recrutement, les Chargés de Relation Entreprises prospectent, mettent en relation, réalisent un suivi et **apportent des conseils notamment sur les mesures pour l'emploi proposées par l'Etat.**

Les offres d'emploi sont diffusées auprès des jeunes, des partenaires et publiées sur les réseaux sociaux de MEI-MVS. Un espace recrutement sur le site Internet : www.mei-mvs.com permet également de postuler directement en ligne.



Initié par l'Etat, l'action **APPRENTISSAGE COACHING** a été organisée deux fois en 2020.

La première au cours du Forum de l'Emploi et de la Formation au mois de février, la seconde, au mois de septembre, a réuni une quarantaine de jeunes qui ont ainsi rencontré quatre CFA proposant non seulement leur offre de formations mais également des **postes en contrat d'apprentissage** à pourvoir immédiatement auprès de leurs entreprises partenaires.

18

sessions

127

ateliers ont
été animés

115

nouveaux
participants



De nombreuses **SESSIONS DE RECRUTEMENT** (Enedis, K par K, Crit, Unicité...) ont été réalisées, réunissant plus d'une centaine de jeunes en présentiel ou en distanciel. **En 2020, 17 sessions ont été organisées.**



En prévision des surcroits d'activité liés aux fêtes de fin d'année, 5 Entreprises de Travail Temporaire ont rencontré 45 jeunes candidats lors du **JOB DATING consacré à L'INTERIM.**

LE PARRAINAGE

Le parrainage consiste à **faciliter l'accès ou le maintien dans l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle** en raison de leur origine étrangère, de leur lieu d'habitation, de leur faible niveau de formation ou de leur milieu social en les faisant accompagner par des personnes bénévoles ayant une bonne connaissance du monde de l'entreprise, de manière individuelle ou collective.

La crise sanitaire a impacté le calendrier des actions prévues et mis à mal nos habitudes de travail tant du côté des salariés de la structure, que de celui des parrains et marraines et des jeunes.

Nous avons dû nous adapter et proposer un accompagnement sous forme de visioconférence. Or, cela n'a pas été aisé pour notre public et pour certains de nos parrains peu enclins aux nouvelles technologies.

Cependant, les accompagnements individuels se sont faits par téléphone et visioconférence, ce qui a permis de conserver le lien entre les jeunes et leurs parrains/marraines.

La période de confinement strict a demandé un temps d'adaptation mais cela a permis **d'explorer de nouveaux modes d'accompagnement**, dégagés des contraintes de mobilité dont sont victimes bon nombre de jeunes suivis à la Mission Locale (sur l'année 2020, sur les 195 jeunes suivis, 21 sont issus de Zones Rurales).

Des parrains moins disponibles, chefs d'entreprises en péril, retraités restant à distance afin de ne pas être confrontés aux risques sanitaires, ont parfois été des freins compréhensibles au bon déroulement de cette année.

En 2020, ce sont une trentaine d'ateliers portant sur les thématiques suivantes qui ont pu être proposés :

- 19 préparations à l'entretien de recrutement dont une composée d'une séance de sophrologie
- 6 présentations des métiers de l'Armée
- 2 présentations du Travail Temporaire
- 1 atelier « Gestion de Conflits »
- 1 atelier « Confiance en soi »
- 2 visites et découvertes des métiers du BTP, paysage et apiculture

La majorité des participants ont un niveau IV, soit quasiment la moitié de l'effectif total. Les bénéficiaires ont pour la moitié d'entre eux un faible niveau ou aucune qualification.



LES ACCOMPAGNEMENTS VERS L'EMPLOI

PACEA

Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie **visé à matérialiser un plan d'actions de recherche d'emploi ou de formation sur une durée maximale de 2 ans.**

Le jeune et le conseiller référent projettent les différentes étapes de parcours, en se fixant des objectifs partagés et définis dans le temps. L'accompagnement proposé est global et vise l'autonomie du jeune dans l'ensemble des démarches de la vie quotidienne (emploi, santé, logement, accès aux droits...).

A chaque entretien, un point d'étape est réalisé afin d'évaluer l'avancée des objectifs.

Une allocation (maximum 3x497.01€) est mobilisable tout au long du parcours afin de soutenir les jeunes dans leurs démarches. Elle peut par exemple permettre de financer tout ou partie du permis B.

Le Plan #1jeune1solution, annoncé dans le cadre du Plan de relance à l'été 2020 a largement renforcé le nombre de PACEA mobilisable ainsi que l'enveloppe dédiée au versement de l'allocation.

135 022€
ont été alloués
à la Mission
Locale
en 2020

761
jeunes
ont signé
un PACEA

Enquête de ton Job

Cette action de **coaching individuel et renforcé vers l'emploi** a de nouveau été soutenue par l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires cette année. Exclusivement proposée aux jeunes résidant en Quartier Prioritaire de la politique de la Ville, elle **visé à activer des démarches de recherche d'emploi soutenues et efficaces.** Lors du premier entretien avec le référent de l'action, un diagnostic partagé sur le projet professionnel du jeune, ses points forts et faibles ainsi que ses besoins est réalisé. Il en émane un plan d'actions comprenant des entretiens individuels réguliers, des ateliers collectifs et la participation aux événements de la structure (Forums emploi, recrutements collectifs...). Un Chargé de Relation Entreprises dédié à l'action favorise l'intermédiation entre les bénéficiaires et les employeurs. En 2020, **30 jeunes ont été coachés** dans le cadre de cet accompagnement renforcé.

PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

Le partenariat entre la Mission Locale et Pôle emploi est historique, indispensable et essentiel. Aujourd'hui, un travail en confiance est mené entre les deux partenaires avec chacun ses spécificités.

La Mission Locale, par son approche globale de la situation des jeunes, facilitant la résolution des problèmes rencontrés pour l'accès à l'autonomie et notamment les freins sociaux à l'emploi, ainsi que son ancrage territorial auprès des acteurs associatifs et économiques a permis à **247 jeunes d'être accompagnés dans le cadre des projets personnalisés d'accès à l'emploi**, soit + 31.38% par rapport à 2019.



195
jeunes parrainés

67%
ont entre
18 et 21 ans

47%
sont des femmes

49%
ont un niveau IV

49%
ont un niveau
V ou VI

LE FORUM DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Chaque année, MEI MVS organise en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine le Forum de l'Emploi et de la Formation qui se déroule depuis 6 ans à l'Escale de Melun. Les 5 et 6 février 2020, nous avons ainsi accueilli **2800 visiteurs et 90 exposants partenaires de l'emploi et de la formation**.

Cet événement unique a permis de réunir des chercheurs d'emploi, salariés en reconversion professionnelle, étudiants et des élèves scolarisés sur le territoire de l'agglomération de Melun. Cinq conférences ont été animées par les partenaires et des offres d'emploi et de formation ont été proposées. Encouragé et soutenu financièrement par l'ANCT et la CAMVS, ce forum peut également se tenir grâce au sponsoring de partenaires.



AFTERWORK : PRÉSENTATION DES NOUVELLES MESURES POUR L'EMPLOI

Afin de communiquer sur les **nouvelles mesures pour l'emploi proposées par l'Etat pour les entreprises** (soutiens à la signature de contrats en alternance, contrats aidés, primes à l'embauche...), en partenariat avec la CAMVS, Pôle emploi et l'Unité Départementale 77 de la DIRECCTE IDF, MEI-MVS a organisé à l'automne 2020, un After Work qui a réuni une trentaine d'acteurs économiques du territoire.

Ce temps de présentation et d'échanges a permis aux acteurs du Service Public de l'Emploi et à l'Etat de rencontrer les associations et entreprises actives de l'agglomération de Melun. Un temps convivial a également permis de remercier les entreprises qui ont soutenu le personnel de l'hôpital de Melun pendant le premier confinement.

Tout au long de l'année 2020, dans le cadre de la signature des contrats aidés du secteur non marchand, les Chargés de Relation Entreprises ont, par exemple, accompagné les collectivités dans leur recrutement et le maintien en emploi des jeunes embauchés.

DES SITUATIONS ET SOLUTIONS D'EMPLOI OU DE FORMATION

Tout au long de leur parcours, les jeunes peuvent alterner différentes situations avant d'accéder à une situation stable et durable.

On notera **122 entretiens physiques avec des entreprises en 2020** (contre 205 en 2019) par les Chargés de Relation Entreprises et ce, malgré une année particulière. Aussi, pas moins de 70 contacts de plus que l'an dernier ont été comptabilisés.

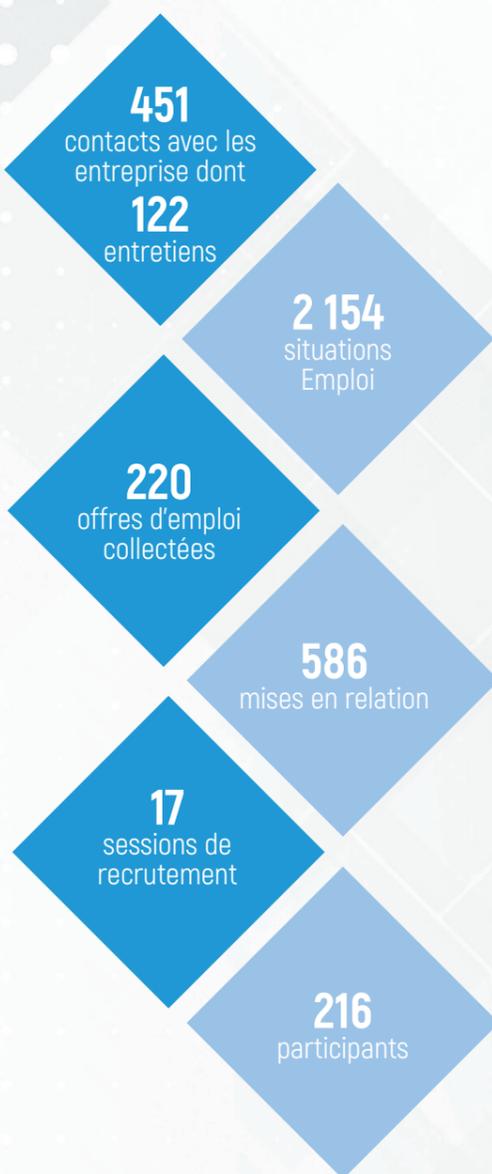
Le lien avec les partenaires employeurs a ainsi été entretenu, le soutien et les conseils ont été apportés.

Faire la promotion des dispositifs d'aides à l'embauche (préparation opérationnelle à l'embauche, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat unique d'insertion, emplois francs...) a permis d'accroître la collaboration et ainsi **apporter des solutions aux jeunes et aux entreprises**.

COLLECTE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

MEI-MVS est soutenue par les entreprises qui, en versant leur Taxe d'Apprentissage, permettent **l'achat d'outils pédagogiques et le développement d'actions liées à la formation**.

Ainsi, six entreprises ont soutenu en 2020 les ateliers d'accès à la formation, à la définition d'un projet professionnel et à la journée dédiée à la formation du Forum de l'Emploi et de la Formation Melun Val-de-Seine.



Catégorie de situations	Entrée en situation
Contrat de volontariat - Bénévolat	27
Contrat en alternance	153
Entrée en emploi	2 154
Entrée en formation	389
Immersion en entreprise (ou PMSMP)	130
Scolarité	51

PARTENARIATS

MEI-MVS s'appuie sur un large partenariat, construit depuis de nombreuses années et qui ne cesse de se développer. En fonction des actualités et souhaits de chacun, ce partenariat se renforce et peut prendre différentes formes.

Des conventions peuvent être signées et des interventions organisées entre partenaires ou pour le public. Elles peuvent être ponctuelles ou plus durables et **toujours constructives pour l'intrêrêt de tous**.

Afin de diversifier l'offre de services mobilisable pour les jeunes, nous nous attachons à développer de nouveaux partenariats et renforcer ceux existants. **L'année 2020 a vu se concrétiser des collaborations étroites**.

La première signature dématérialisée d'une convention de partenariat entre MEI-MVS et le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées a entre autres permis d'organiser chaque mois une réunion d'information offrant ainsi aux jeunes l'opportunité de découvrir les métiers de l'Armée et les différents parcours professionnels envisageables.

Une autre convention de partenariat avec la Fondation Orange Solidarité, permet d'organiser des ateliers sur trois thématique : appréhender l'univers de Word, l'identité numérique (e-réputation, interactions sur les réseaux sociaux) et la sécurité informatique (mot de passe, validation par téléphone etc.).

Présentons nos actions

Trente partenaires se sont retrouvés à l'IMA de Melun et ont ainsi pu découvrir la structure, les plateaux techniques et la présentation de Cap Emploi.

Les visites des sites de l'AFORPA et du CFAI à Vaux-le-Pénil ont permis à **14 participants** représentant 12 structures de découvrir les filières de l'automobile et de l'industrie ainsi que leurs plateaux techniques.



AFSR : Un partenariat qui roule

Active sur la question de la mobilité, MEI-MVS a souhaité développer un partenariat facilitant l'accès à la formation du permis de conduire.

Très impliquée dans le tissu local, l'AUTO-ECOLE AFSR a quant à elle souhaité apporter son soutien en s'engageant auprès des publics fragiles ou éloignés de l'emploi.

Ainsi, les jeunes suivis par la Mission Locale ou par le PLIE peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel négocié.

Cette formation de qualité spécialement conçue pour **MEI-MVS a permis en 2020 à six jeunes de passer le code de la route** de manière accélérée et de bénéficier d'un forfait de 20 heures de conduite.

Fort de cette première expérience, une nouvelle session a été ouverte en fin d'année avec le soutien de l'ANCT pour le **financement de 10 permis de conduire**.

La structure est devenue adhérente de l'UFOLEP pour permettre d'organiser régulièrement des ateliers sportifs et des formations PSC1.

Enfin, depuis le lancement du Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse (PRIJ) sur les territoires QPV de la CAMVS, MEI-MVS participe au groupe opérationnel et contribue à la proposition d'actions à destination des jeunes accompagnés par les référents de parcours du dispositif.

Quant au réseau Dynam'Act, actif depuis plus d'une dizaine d'années, il a pour vocation de permettre une meilleure connaissance et reconnaissance des acteurs du territoire. Pour ce faire, des temps de rencontres entre partenaires sont régulièrement organisés afin d'échanger et travailler en collaboration sur la mise en œuvre d'actions à destination de nos publics.

L'année 2020 n'a pas permis de mettre en œuvre tous les événements initialement prévus mais des temps de rencontres et des échanges ont pu être organisés ; permettant ainsi de conserver et de renforcer le lien partenarial.

Co-financé par le Fonds Social Européen, le réseau est doté d'un site Internet qui a notamment permis aux partenaires d'informer sur leurs modalités de fonctionnement pendant le confinement. Aussi, une rencontre partenariale conviviale et les incontournables « Présentons nos actions » ont été organisés.





LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI MELUN VAL-DE-SEINE

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Melun Val de Seine est une plateforme partenariale, initiée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine en 2004. Elle a pour objectif d'accompagner des personnes, résidant sur l'une des 20 communes de la CAMVS, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, dans un parcours leur permettant d'**accéder à un emploi durable**.

Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine a signé une convention bilatérale en 2015 avec le Conseil Départemental devenu Organisme Intermédiaire dans le cadre de la gestion d'une partie du Fonds Social Européen. Aussi, un protocole d'accord, signé par l'Etat, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, le Conseil Départemental et Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine permet de formaliser le cadre et les objectifs du dispositif PLIE.

L'année 2020 marque la fin de six ans de programmation FSE pour laisser place à la nouvelle programmation FSE+ 2021-2027. Ainsi, un nouveau protocole et une nouvelle convention bilatérale seront prochainement signés.

DES PRESCRIPTEURS

pour orienter des participants vers le dispositif

DES PRESTATAIRES

pour accompagner les participants adultes et animer les actions d'insertion

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

pour répondre aux divers besoins et attentes des participants (logement, santé, formation...)

ÉVOLUTION DE LA DURÉE MOYENNE DE L'ACCOMPAGNEMENT (EN MOIS)

2016	2017	2018	2019	2020
38	29	17	18	20

ÉVOLUTION DES ENTRÉES SUR LE DISPOSITIF PLIE

	2016	2017	2018	2019	2020
Nouvelles entrées	68	93	163	131	116
Orientations prescripteur	20	26	58	56	47



La baisse « significative » de la durée moyenne de l'accompagnement entre 2017 et 2018 peut s'expliquer par 94 sorties validées en Comité de suivi en 2017 et l'intégration de 163 participants en 2018 dont 98 durant le second semestre.

Nous pouvons constater que **116 entrées ont pu être validées en 2020** en Comité de suivi. Aussi, que les orientations des prescripteurs ont évolué et progressé. En effet, en 2016, les orientations des prescripteurs représentaient 29% des entrées sur le dispositif et en 2020, elles représentent 40%.

Il est à noter qu'en 2016 seul Pôle emploi orientait vers le dispositif. En 2020, ce sont 7 prescripteurs qui ont régulièrement orienté : Pôle emploi, l'association Empreintes, Le Rocheton, le Groupe SOS Solidarités, le CCAS de Dammarie-lès-Lys, le CCAS de Saint-Fargeau-Ponthierry et Le Secours Catholique.

L'accompagnement sur le dispositif PLIE en 2020 (287 participants), est composé d'un Référent pour les jeunes de moins de 26 ans, trois Référents adultes et un Référent qui a accompagné 8 participants dans le cadre de la formation Assistant de Vie aux Familles.

Afin de mener à bien le retour à l'emploi durable des personnes accompagnées, le PLIE **propose des actions d'insertion tout au long du parcours**. Elles ont été adaptées aux besoins spécifiques des participants car imaginées à partir de leurs problématiques et leurs attentes. Elles sont fondées sur un diagnostic partagé et sur un travail

LES ACTIONS D'INSERTION PERMETTANT AUX PARTICIPANTS DE LEVER LES FREINS PÉRIPHÉRIQUES À L'EMPLOI

Le «**Bilan Individuel Professionnel**» qui a permis de valider un projet réaliste et réalisable pour 12 participants en tenant compte des problématiques de chacun (le nombre d'heures a notamment été adapté en fonction du profil : entre 16 et 24 heures).

L'action «**Mobilisation Pour l'Emploi**» qui a eu pour objectif notamment de travailler sur la communication (verbale et non verbale), la définition du marché du travail ainsi que les droits et obligations de chacun ou encore les métiers qui recrutent sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine dans le but de rendre plus autonomes les participants dans leur recherche d'emploi. Quinze participants ont réalisé cette action.

«**Synergies Pour l'Emploi**» a permis à 17 participants de (re) trouver des habitudes de travail durant 20 heures rémunérées dans une des associations du territoire, et accompagnés par un tuteur, dans le but de reprendre confiance en soi, d'être en capacité de mettre en avant ses compétences (et mettre en évidence les points d'amélioration) ou encore de créer du lien social et garder contact avec les associations.

DECLIC (Dispositif d'Ecoute, de Communication et de Lien InterCoopératif) : animé par la Psychologue clinicienne de Mission-Emploi Insertion Melun Val de Seine a permis 13 accompagnements psychologiques, la réalisation d'une information collective à destination des participants et la mise en place de 4 échanges de bonnes pratiques avec l'ensemble des Référents PLIE et la Chargée de Placement. Ces temps ont notamment permis de répondre aux questionnements liés à la santé des participants et des problématiques qui en découlent.

Enfin, en complément de ces actions d'insertion, depuis maintenant deux ans, **des ateliers numériques ont été mis en place en partenariat avec le PIMMS**. Trois sessions de 5 ateliers ont été réalisées au cours de l'année 2020.

SORTIES POSITIVES

La sortie du PLIE est effective 6 mois après l'entrée en formation qualifiante ou à la signature d'un contrat de travail.

10
CDI

7
CDD

d'au moins
6 mois

2
CDDI

2
missions

de 900 heures
dans les 8 derniers mois

2
formations

qualifiantes



En fin de parcours, le dispositif PLIE propose aux participants un accompagnement spécifique sur le volet emploi, réalisé par la Chargée de Placement, afin de booster leurs recherches tout en répondant aux besoins des entreprises du territoire.

Ainsi, **70 participants ont pu bénéficier de cet accompagnement en 2020**. La Chargée de Placement a également proposé tout au long de l'année des ateliers thématiques (ouverts à tous les participants) afin de les rendre plus autonomes dans leur recherche d'emploi avec pour objectif l'écriture du CV et de la lettre de motivation, la mise en place d'outil de suivi pour la recherche d'emploi, la préparation à l'entretien d'embauche...

Les actions d'insertion et de placement sont venues en complément de l'accompagnement des Référents PLIE.

LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'INSERTION SONT SOUMISES À UNE MISE EN CONCURRENCE.

Les organismes qui le souhaitent peuvent candidater pour devenir prestataire du PLIE. Après des publications de cahier des charges sur son site Internet et celui de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, MEI-MVS réunit une commission d'attribution pour une année ou plus.



LES CLAUSES SOCIALES D'INSERTION

La clause sociale d'insertion est un **mécanisme juridique qui permet de soutenir l'emploi** en demandant aux entreprises attributaires des marchés publics et privés, de réserver une part des heures travaillées vers des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Deux Facilitateurs des clauses sociales interviennent pour les marchés du territoire de l'Agglomération Melun-Val-de-Seine.

Les Facilitateurs assistent la maîtrise d'ouvrage de la phase avant-projet pour repérer des marchés susceptibles d'intégrer une clause, rédiger des articles liés à la clause sociale, calculer des volumes d'heures d'insertion, jusqu'à la phase d'exécution des marchés pour suivre la mise en œuvre de

la clause, réaliser un bilan de l'action en fin d'opération. Ils soutiennent les entreprises attributaires des marchés par leurs missions d'aide au recrutement et d'information sur les modalités de réponses possibles à la mise en œuvre de la clause sociale. Ils interviennent aussi en termes d'ingénierie de développement et de mobilisation des partenaires du territoire.

Cette action soutenue financièrement par la CAMVS est co-financée par le Fonds Social Européen.

Elle s'inscrit dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE axe 3 : lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.

IMPACT DU CONFINEMENT

Lors du premier confinement 2020, du 17 mars au 11 mai, l'activité s'est arrêtée sur l'ensemble des chantiers mais les Donneurs d'ordre et les entreprises se sont adaptés en trois semaines avec une reprise de l'activité en équipes réduites. Les objectifs d'heures d'insertion auraient pu être revus à la baisse mais MEI-MVS et les Maîtres d'Ouvrage ont préféré les maintenir afin de permettre l'emploi de personnes qui en sont éloignées alors que le premier confinement a conduit à une augmentation du chômage. Les Facilitateurs se sont adaptés et ont développé un outil de présentation pour les réunions de chantier en Visioconférence.

Période	Nombre d'heures travaillées	Période	Nombre d'heures travaillées
Janvier	2 810,50	Juillet	3 688,31
Février	2 748,42	Août	2 957,22
Mars	1 190,50	Septembre	3 887,92
Avril	189,67	Octobre	3 836,09
Mai	784,67	Novembre	2 718,34
Juin	2 104,97	Décembre	2 388,34

TOTAL 29 304,95

DES EXEMPLES DE PARCOURS VERS L'EMPLOI DURABLE

Après une offre d'emploi relayée par les Facilitateurs auprès des acteurs de l'emploi et de l'insertion.

Monsieur K qui rencontre des difficultés d'accès à l'emploi, accède à un poste de Technicien Réparateur de cycles auprès de la Vélostation de l'Agglomération Melun Val de Seine en CDI. Il a été repéré grâce à son implication auprès d'une association locale.

Monsieur A, senior et sans qualification, se retrouve sans ressource.

Il s'engage dans un parcours de retour vers l'emploi et accède à des missions de travail dans la cadre de la clause sociale pour un chantier de gros œuvre. Tout d'abord, il travaille par le biais des mises à disposition en Association Intermédiaire et en Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion. Ces deux structures de l'insertion par l'Activité Economique se chargent de l'accompagner dans ses démarches. Puis l'entreprise utilisatrice décide de l'embaucher en CDI car il donne pleine satisfaction.

L'opportunité de Monsieur T hébergé dans un foyer spécialisé pour les jeunes suivis dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Monsieur T apprend par son éducateur que les Facilitateurs en clause sociale recherchent un jeune ayant un projet professionnel d'Electricien pour un contrat d'apprentissage. L'entretien avec l'entreprise est concluant car c'est un projet très motivant pour ce jeune. Il prépare actuellement le CAP Electricien en alternance.

Madame V rencontre des difficultés pour retrouver un emploi, sa période d'inactivité s'allonge.

Madame V s'engage alors dans un parcours PLIE où elle bénéficie d'un accompagnement global. La Chargée de Placement du PLIE prépare et mobilise Mme V pour une session de recrutement organisée par le Facilitateur en clause sociale concernant un poste d'Assistante administrative. Elle décroche brillamment un CDD de 16 mois.

COUP DE PROJECTEUR SUR LA CLAUSE SOCIALE MISE EN PLACE SUR L'ÉCOQUARTIER WOODI DE MELUN

Depuis 2013 : 33 438 heures d'insertion sociale réalisées sur 34 marchés ; ce qui a mobilisé 99 participants qui se sont partagés 177 contrats de travail au sein des 39 entreprises qui sont intervenues sur l'écoquartiers WOODI.

En 2019, MEI-MVS et la SAS La Plaine de Montaigu ont conventionné pour que chaque parcelle viabilisée afin d'accueillir du logement collectif et/ou des équipements publics soit vendue à condition qu'une clause sociale d'insertion soit mise en place dans le cadre des travaux de construction.

En 2020, 8 118 heures d'insertion réalisées par 25 personnes qui se sont partagées 66 contrats de travail dont 3 CDD (1 chaudronnier en atelier et 2 manœuvres de chantier), dans le cadre des 4 chantiers de construction et de l'aménagement de la ZAC de la plaine de Montaigu.

Plus de 1500 heures ont déjà été effectuées en 2021 de janvier à avril.

Au total 10 CDD (en moyenne 500 heures par contrat) et 2 CDI ont été signés en plus des 166 contrats de travail temporaire (en moyenne 165 heures par contrat).



LES PERSPECTIVES

Les donneurs d'ordres publics nous sollicitent de plus en plus notamment au niveau local afin d'insérer des clauses sociales d'insertion dans leurs marchés (ce qui témoigne d'une volonté politique se renforçant au niveau de l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi en cette période de crise sanitaire et économique).

Dans le cadre de la convention signée avec la SAS de la plaine de Montaigu, les donneurs d'ordres privés jouent le jeu de l'inclusion sur l'écoquartier WOODI de Melun.

De plus, **notre territoire est impacté par le Nouveau Programme de Renouveau Urbain (NPNRU 2)** qui aura lieu sur Melun et Le Mée-sur-Seine. Le NPNRU 2 implique la mise en place de clauses sociales d'insertion dans l'ensemble des marchés à destination des demandeurs d'emploi résidant prioritairement dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Ainsi, aux vues des opérations en projet dont nous avons connaissance, les Facilitateurs vont devoir œuvrer auprès des donneurs d'ordres, des entreprises et de leur réseau local de l'emploi afin que les 132 272 heures d'insertion sociale prévisionnelles (dont 126 000 heures juste pour le NPNRU) puissent se réaliser dans les meilleures conditions !

CRITÈRE D'ATTRIBUTION ET MARCHÉ RÉSERVÉ

Les Facilitateurs des clauses sociales d'insertion de MEI-MVS, en partenariat avec le service Achat de la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine, expérimentent les marchés réservés afin de **permettre aux structures d'insertion du territoire de se positionner sur des marchés d'envergure**. De plus, dans une volonté de mise en place des achats durables avec la CAMVS, MEI-MVS a mis en place une collaboration visant à lancer des marchés avec comme critère d'attribution la mise en place d'une action d'insertion. Ce sont les Facilitateurs qui notent les performances des actions d'insertion sociale mises en place dans ces marchés.

29 305
heures d'insertion

19
maîtres d'ouvrage accompagnés

64
marchés comportant une clause sociale

243
contrats signés au sein de **65** entreprises accompagnées par les Facilitateurs

119 bénéficiaires dont **6** femmes et dont **72** sont résidents CAMVS (60,5%)

41,7% des 72 résidents sur la CAMVS sont issus d'un Quartier Politique de la Ville



LES RESSOURCES HUMAINES

Au 31/12/2020
MEIV-MVS compte

33
salariés

L'année 2020 a favorisé l'expérimentation de nouvelles pratiques organisationnelles. Les impacts de la crise sanitaire ont été très forts, dès le mois de mars 2020 pendant ce 1er grand confinement et ensuite dans les temps de déconfinement à partir du 11 mai et de la relance après le 24 juin, en termes **d'engagements collectif et individuel, d'adaptation**, d'adoption très rapide de nouveaux modes de travail mais aussi de l'accompagnement des jeunes.

Dès le 16 mars 2020, l'association a permis à chaque salarié de pouvoir travailler de son domicile en mettant à disposition du matériel informatique et de téléphonie pour continuer à joindre les jeunes notamment. Les horaires de travail des salariés ont été réduits sans aucune perte ni de salaire ni d'avantages (RTT, annulation de congés payés...) jusqu'au 11 mai 2020, l'ensemble de l'équipe de MEI-MVS a travaillé 5 heures par jour au lieu de 7 habituellement.

Pendant cette période de strict confinement, une équipe « d'astreinte » s'est rendue sur site 2 jours par semaine afin de pouvoir aider les jeunes les plus en difficulté, notamment en leur remettant des tickets service dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes du Département (FAJ). La rédaction et la mise en place du protocole sanitaire a permis une reprise en demi-jauge en suivant les annonces gouvernementales et en s'adaptant à chaque nouvelle évolution.

Depuis la fin de ce 1er confinement et dès le 25 mai 2020, MEI-MVS est toujours restée ouverte pour les publics ; les salariés, quant à eux, ont tous télétravaillé au moins une journée par semaine.

Depuis le 3 mai 2021, l'ensemble de l'équipe a repris sur site, faisant le constat de la non-compatibilité entre le travail d'accompagnement des jeunes à distance et leurs besoins de liens sociaux, de rencontrer leurs conseillers et de sortir de l'isolement.



LA GOUVERNANCE

LES MEMBRES DU BUREAU

Louis **VOGEL**
Président

Gilles **BATAIL**
Trésorier

Yves **LE GAL**
Secrétaire

Pascal **JOBARD**

Nadia **DIOP**
Julien **AGUIN**
Vice-présidents

Nathalie **BEAULNES-SERENI**
Trésorière suppléante

Georges **HORTH**
Secrétaire suppléant

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1er collège : Les collectivités territoriales

CAMVS

Louis **VOGEL** (Président)
Julien **AGUIN**
Nadia **DIOP**

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

Denis **JULLEMIER**
Nathalie **BEAULNES-SERENI**

CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

Gilles **BATAIL**

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX

Christian **POTEAU**

COMMUNE DE COURQUETAINE

Daisy **LUCZAK**

2ème collège : Les services déconcentrés de l'Etat, services publics et parapublics

Isabelle **VIOT-BICHON** - DIRECCTE UD 77

Caroline **BACCHINI** - Direction Territoriale de Pôle emploi

Valérie **DEBUCHY** - Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

Dominique **PELJAK** - Directeur du Santépôle

Christelle **ÉVELINGER** - Direction Territoriale de la PJJ

3ème collège : Les associations et organismes liés par les mêmes objectifs

Yves **LE GAL** (ADSEA)

Abdelkabar **MACHERAK** (Bureau Information Jeunesse)

Georges **HORTH** (Association de Prévention de l'Agglomération Melunaise)

Arthur **ANANE** (EQUALIS)

Anne-Florence **JEANNIN** (UPROMI)

4ème collège : Les partenaires économiques

Jean-Robert **JACQUEMARD** - CCI

Elisabeth **DETRY** - CMA

Christophe **HILLAIRET** - Chambre d'Agriculture - Région Ile-de-France

Pascal **JOBARD** - CARREFOUR

Saouib **MOHAMMAD** - ARP IDF



TOUJOURS CONNECTÉS ? RESTER INFORMÉS...

Toutes les actualités, les offres d'emploi, les sessions de recrutement et Job Dating, les ateliers, les événements ou encore toutes les informations pratiques sont sur les réseaux sociaux de MEI-MVS. Des informations des partenaires sont également régulièrement partagées.



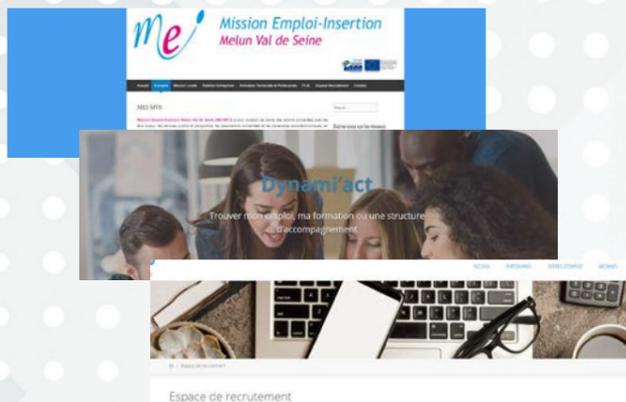
ABONNÉS ET PUBLICATIONS AU 31/12/2020

- 605 abonnés Facebook
- 278 sur Instagram
- 98 sur Twitter
- 211 publications

On notera une belle progression de la communication réalisées sur les réseaux sociaux avec 131 publications de plus que l'an passé et une augmentation de 80% d'abonnés sur Facebook et 160% sur Instagram.



Régulièrement, une communication est relayée par la presse locale et les magazines municipaux. En complément, en 2020, MEI MVS a fait le choix de communiquer sur le Guide des communes et le supplément Formation éditée par la République de Seine-et-Marne, également dans la parution 2020 des cahiers de l'Administration répondant ainsi à la demande de Monsieur le Préfet et du Président du Conseil Départemental.



MEI-MVS gère également deux sites Internet présentant pour le premier l'ensemble de l'activité de l'association, ses missions et ses actualités : www.mei-mvs.com

Le second, reprend les actions et événements animés dans le cadre du réseau partenarial DynamAct et les actualités des acteurs associés. Chaque partenaire est présenté et peut informer sur son activité.

Un espace recrutement permet également de déposer des offres d'emploi et de postuler en ligne : www.dynamiaact.com

2020 fut aussi l'année de préparation et création d'un troisième site Internet entièrement dédié au Forum de l'Emploi et de la Formation lancé en 2021 : www.forum-mvs.com



ANNEXES ACTIVITÉ PAR TERRITOIRE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MELUN VAL-DE-SEINE

	Nb jeunes en 1er accueil	Nb jeunes en 1er accueil QPV	Nb jeunes accompagnés	Nb jeunes en contact	Nb entrées en situation emploi	Nb entrées en situation formation
Toutes communes de la CAMVS	1072	299	2208	2608	1991	359
Dammarie-les-Lys	184	79	379	442	265	75
Le Mée-sur-Seine	159	65	339	405	412	49
Melun	457	155	970	1151	875	143

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX

	Nb jeunes en 1er accueil	Nb jeunes accompagnés	Nb jeunes en contact	Nb entrées en situation emploi	Nb entrées en situation formation
	99	184	228	158	28

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

	Nb jeunes en 1er accueil	Nb jeunes accompagnés	Nb jeunes en contact	Nb entrées en situation emploi	Nb entrées en situation formation
	15	26	35	9	4

COMMUNE DE COURTOMER

	Nb jeunes en 1er accueil	Nb jeunes accompagnés	Nb jeunes en contact	Nb entrées en situation emploi	Nb entrées en situation formation
	1	2	2		

LES FINANCEURS



LES ENTREPRISES QUI ONT CHOISI MEI-MVS POUR REVERSER UNE PARTIE DE LEUR TAXE D'APPRENTISSAGE



LES SPONSORS DE L'ÉDITION 2020 DU FORUM DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION



PROSPECTIVES

LES PROJETS POUR DEMAIN

L'un des principaux enseignements de la période particulière que nous avons traversé en 2020 du fait de la crise sanitaire est très certainement celui de l'évolution sociétale qui s'impose à l'ensemble des acteurs du service public de l'emploi (SPE) ainsi qu'à ses partenaires.

Ainsi, outre le fait de répondre à une volonté affirmée de Monsieur le Préfet en termes de déménagement de MEI-MVS de manière à se rendre plus visible et accessible pour de nouveaux publics, nous devons également apporter des éléments de réponse aux différents constats posés lors de l'analyse des chiffres de l'activité 2020.

C'est pourquoi, nous avons imaginé et construit, dans le cadre de la constitution d'un consortium, une réponse à l'appel à projets 100% inclusion en proposant le Parcours AGILE. Ce dernier répond aux objectifs suivants :

- Une expérimentation fondée sur une approche novatrice,
- Un public cible dont la tranche d'âges est comprise entre 16 et 30 ans,
- Un public invisible qui réside dans les QPV du territoire,
- Un focus particulier sur les femmes considérant l'objectif gouvernemental égalité hommes - femmes à l'horizon 2022,
- Un traitement de la question du logement avec notamment la présence du FJT - La Passerelle dans le consortium.

Il ne s'agit pas là d'un simple projet d'actions mais plutôt des prémices à un projet de territoire considérant autrement l'intervention des différents acteurs ; une intervention en complémentarité de sorte à en améliorer l'efficacité et les résultats pour les publics. Plus globalement, cette expérimentation pourra amener à s'interroger sur l'hypothèse d'une nécessaire refondation du SPE.

Ces deux sujets qui s'engagent et s'annoncent interrogeront assurément également la structure organisationnelle de MEI-MVS et devra nécessiter un renforcement de la ressource humaine à différents niveaux (accueil, coordination, encadrement notamment) pour assurer cohérence et résultats.





Missions Locales

ILE-DE-FRANCE

Mission Emploi-Insertion Melun Val-de-Seine

Bâtiment Franklin
Rue Claude Bernard, BP 50095 La Rochette
77004 Melun Cedex
Tél. : 01 60 56 48 40



www.mei-mvs.com



Facebook/Mission Emploi-Insertion
Melun Val de Seine



Twitter/mei-mvs



Instagram/mei.mvs